MARCHÉ DU PORC

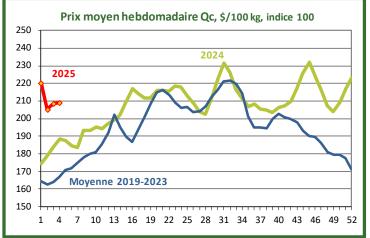
| Semaine 4 (du 20/01/25 au 26/01/25) | | | | | |
|--|-----------------------------------|--------------|-----------|-----------|--|
| Qu | ébec | | semaine | cumulé | |
| Porcs Qualité Québec | Porcs vendus* et abattus** | têtes | 16 400* | 53 975** | |
| | Prix moyen | \$/100 kg | 209,09 \$ | 208,69 \$ | |
| | Prix de pool | \$/100 kg | 206,73 \$ | 207,83 \$ | |
| | Indice moyen ¹ | | 111,20 | 111,14 | |
| | Poids carcasse moyen ¹ | kg | 118,83 | 118,63 | |
| | Revenus de vente | \$/100 kg | 229,88\$ | 230,98 \$ | |
| | estimés | \$/porc | 273,17 \$ | 274,00 \$ | |
| Total porcs ² vendus* et abattus* | | têtes | 132 810* | 455 205** | |
| États-Unis | | | semaine | cumulé | |
| Prix de référence des porcs | | \$ US/100 lb | 81,48\$ | 82,20 \$ | |
| Porcs abattus | | têtes | 2 477 000 | 9 020 974 | |
| Poids carcasse moyen | | lb | 218,82 | 218,90 | |
| Valeur marché de gros | | \$ US/100 lb | 90,86\$ | 90,97 \$ | |
| Taux de change | | \$ CA/\$ US | 1,4378 \$ | 1,4388 \$ | |

Sources : Les Éleveurs de porcs du Québec, Ontario Pork et USDA, compilation CDPQ ¹ de la semaine précédente

² incluant porcs « Qualité Québec », sans ractopamine et spécifiques.

Avertissement: L'information publiée diffère d'une région à l'autre et certaines composantes ne sont pas incluses dans tous les prix. Ces derniers ne peuvent donc pas être comparés directement. Par exemple, pour l'Ontario, les prix sont à l'indice et incluent les primes versées par les abattoirs.

| Semaine 3 (du 13/01/25 au 19/01/25) | | | | | |
|-------------------------------------|------------|-----------|-----------|--|--|
| Ontario | semaine | cumulé | | | |
| Revenus de vente | | | | | |
| Moyen (milieu 70 %) | \$/100 kg | 247,31 \$ | 250,47 \$ | | |
| 15 % les plus bas | à l'indice | 217,37 \$ | 220,59\$ | | |
| 15 % les plus élevés | | 280,81 \$ | 280,69 \$ | | |
| Poids carcasse moyen | kg | 110,14 | 110,16 | | |
| Total porcs vendus | Têtes | 131 198 | 336 381 | | |



LE MARCHÉ AU QUÉBEC

Le prix moyen n'a que peu varié la semaine dernière par rapport à la semaine antérieure, s'établissant à 209,09 \$/100 kg. Comparativement à 2024 et à la moyenne de la période 2019-2023 lors de la même semaine, ce niveau s'est avéré largement supérieur, par des écarts respectifs de 11 % et 25 %.

Cette immobilité s'explique par le fait que les facteurs influençant le prix québécois sont demeurés plutôt stables soit, d'une part, la valeur recomposée de la carcasse

américaine et, d'autre part, celle du dollar canadien par rapport au billet vert.

Par ailleurs, comme prévu dans la Convention de mise en marché des porcs 2023-2026, le pourcentage du *cutout* qui sert à établir le prix payé aux éleveurs de porcs est passé de 87 % à 87,5 % depuis le 23 janvier. Ceci demeurera en application jusqu'au 22 avril 2025 inclusivement.

À un peu plus de 132 800 porcs, les ventes ont surpassé celles enregistrées en 2024 au même moment, par une marge de 5 400 têtes (+4 %).



On nourrit le monde

MARCHÉ DU PORC

LE MARCHÉ AUX ÉTATS-UNIS

Le prix au comptant des porcs chez nos voisins du sud a terminé la semaine dernière à 81,48 \$ US/100 lb. Il s'agit d'un niveau semblable à celui de la semaine précédente.

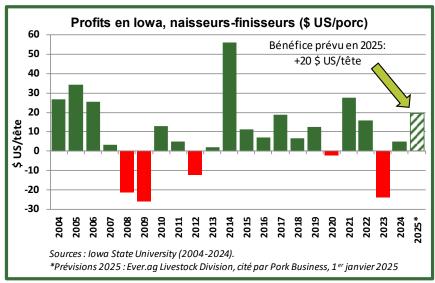
De même, le marché de gros n'a pas montré de mouvement significatif en moyenne, la valeur estimée de la carcasse s'étant fixée à 90,86 \$ US/100 lb. Elle a ainsi dépassé sa valeur de 2024 (+2 %) et celle de la période 2019-2023 (+13 %) au même moment. Les gains de valeur des côtes (+4,2 \$ US) et de la longe (+2,9 \$ US), entre autres, ont été contrebalancés par les dépréciations du jambon (-3,5 \$ US) et du soc (-2,8 \$ US).

Pour ce qui est des abattages, ils ont totalisé 2,48 millions de têtes, se situant sous le niveau de 2024 (-4 %) et de la moyenne de la période 2019-2023 (-9 %), à pareille semaine. Steiner note que l'incertitude demeure quant à savoir si l'offre de porcs prêts à commercialiser sera suffisante au printemps et à l'été.

NOTE DE LA SEMAINE

Aux États-Unis, 2024 aura été profitable pour les éleveurs de porcs au point de vue financier. Selon le modèle de coût de production de l'Iowa State University, le profit s'est chiffré à près de 5 \$ US/tête pour une entreprise de type naisseur-finisseur de l'Iowa. Il s'agit d'un baume après l'année 2023 (-24 \$ US), qui avait été la seconde année la pire à ce chapitre depuis 2004.

Selon Plain, la baisse du coût du maïs a été responsable en grande partie du recul du coût de production des porcs. Celui



| Marchés à terme - porcs | | | | | |
|-------------------------|--------------|---------|----------------------|---------|-----------|
| | Fermeture | | Fermeture | | Variation |
| | \$ US/100 lb | | \$/100 kg indice 100 | | \$/100 kg |
| | 24-janv | 17-janv | 24-janv | 17-janv | sem.préc. |
| FÉV 25 | 82,30 | 81,13 | 213,47 | 210,42 | 3,05 \$ |
| AVRIL 25 | 88,20 | 88,33 | 228,77 | 229,09 | -0,32 \$ |
| MAI 25 | 92,88 | 93,10 | 240,90 | 241,48 | -0,58\$ |
| JUIN 25 | 101,48 | 101,83 | 263,20 | 264,11 | -0,91\$ |
| JUILLET 25 | 102,13 | 102,08 | 264,89 | 264,76 | 0,13 \$ |
| AOÛT 25 | 101,30 | 100,73 | 262,75 | 261,26 | 1,49 \$ |
| OCT 25 | 85,03 | 83,73 | 220,53 | 217,16 | 3,37 \$ |
| DÉC 25 | 76,15 | 74,65 | 197,52 | 193,62 | 3,89 \$ |
| FÉV 26 | 79,05 | 77,60 | 205,04 | 201,28 | 3,76 \$ |
| AVRIL 26 | 82,35 | 80,98 | 213,60 | 210,03 | 3,57 \$ |

Source : CME Group Note : Le prix du contrat n'inclut pas la base. Taux de change : 1,4161 Indice moyen : 111,337

du modèle cité ci-haut a chuté de 30 % en 2024 par rapport à 2023. En 2025, les coûts d'alimentation devraient demeurer à un niveau modéré d'après Christine McCracken, analyste chez Rabobank.

En ce qui concerne 2025, Schulz prévoit qu'elle permettra aux éleveurs de réaliser un profit, à un niveau même supérieur à celui observé en 2024. Selon les données des marchés à terme qui avaient cours autour du 1^{er} janvier, la marge bénéficiaire atteindrait les 20 \$ US/tête*. Kerns, lundi dernier, abondait dans le même sens, affirmant que les éleveurs se trouvaient

dans une posture financière plutôt bonne et qu'il y avait suffisamment de preuves laissant croire que les huit premiers mois de 2025 seront profitables.

Toutefois, d'éventuels tarifs douaniers sur le porc américain, dont il sera question en page 4, pourraient changer la donne. Schulz rappelle qu'en 2018, les perturbations commerciales avaient engendré une diminution des prix du porc aux États-Unis, de quelque 12 %.

*Sa prévision s'est chiffrée à 12 \$ US/tête selon le modèle de la Iowa State University, à laquelle a été ajouté un montant associé à la vente de fumier (moyenne de la période 2021-2024 selon le même modèle) afin de la rendre comparable aux données utilisées dans cet article.

Rédaction : Caroline Lacroix, B. Sc. A. (agroéconomie)



Producteur en tête. Rendement à cœur.



MARCHÉ DES GRAINS

CHRONIQUE DES PRODUCTEURS DE GRAINS DU QUÉBEC

La semaine dernière, à Chicago, la valeur des contrats à terme de maïs de mars et de mai a fait sur surplace. Quant au tourteau de soja, la valeur du contrat à terme de mars et de mai a respectivement augmenté de 7,7 \$ US et 8,1 \$ US la tonne courte.

Au Québec, voici les prix du maïs n° 2 observés à la suite d'une analyse des données du Système de recueil et de diffusion de l'information (SRDI) et de l'enquête menée le 24 janvier dernier.

Pour **livraison immédiate**, le prix local se situe à 1,75 \$ + mars 2025, soit 260 \$/tonne f.a.b. ferme. La valeur de référence à l'importation est de 2,25 \$ + mars, soit 280 \$/tonne.

| Marchés à terme - prix de fermeture | | | | | |
|-------------------------------------|--------------------------|------------|------------------|------------|--|
| | Maïs (\$ US/boisseau) | | Tourteau de soja | | |
| | | | (\$ US/2 000 lb) | | |
| Contrats | 2025-01-24 | 2025-01-17 | 2025-01-24 | 2025-01-17 | |
| mars-25 | 4,86 ½ | 4,84 ¼ | 304,9 | 297,2 | |
| mai-25 | 4,96 ½ | 4,93 | 313,1 | 305,0 | |
| juil-25 | 4,97 ½ | 4,94 ¼ | 320,2 | 311,6 | |
| sept-25 | 4,64 ¼ | 4,58 ¾ | 321,7 | 313,4 | |
| déc-25 | 4,61 | 4,56 | 324,5 | 316,0 | |
| mars-26 | 4,72 | 4,66 ¾ | 325,0 | 316,8 | |
| mai-26 | 4,78 ½ | 4,73 | 326,1 | 317,8 | |
| iuil-26 | 4 81 1/3 | 4 75 1/3 | 2286 | 3200 | |

Source: CME Group

Pour **livraison à la récolte**, le prix local se situe à 2,13 \$ + décembre 2025, soit 265 \$/tonne f.a.b. ferme. La valeur de référence à l'importation est établie à 2,05 \$ + décembre, soit 262 \$/tonne.

écho PORC

CDPQ

NOUVELLES DU SECTEUR

QUÉBEC : LES ÉLEVEURS DE PORCS RESTENT AUX AGUETS FACE AUX MENACES TARIFAIRES DE TRUMP

En collaboration avec leurs partenaires des paliers provincial et fédéral, dont le MAPAQ, le Conseil canadien du porc, les membres de la filière porcine, l'UPA, Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC), les Éleveurs de porcs du Québec se préparent à affronter les effets de l'imposition des tarifs promis par l'administration Trump.

Selon les données de Statistique Canada, les exportations québécoises de porc vers les États-Unis avaient atteint une valeur d'environ 582 millions \$ en 2023, soit 35 % de la valeur totale des ventes à l'étranger. En 2024, soit de janvier à

septembre, le revenu de ce commerce s'est élevé à environ 425 millions \$, comptant pour 30 % des recettes tirées des exportations de viande et de produits de porc du Québec. Ceci a placé le marché américain en tête des destinations pour le porc québécois.

Advenant l'imposition des tarifs douaniers par les États-Unis, ils se répercuteraient nécessairement sur le prix et la compétitivité des produits québécois. L'effet sur l'industrie porcine de la province est toutefois impossible à quantifier compte tenu de la grande incertitude entourant ce dossier, mais soulignons que cela dépendra de nombreux facteurs, incluant l'ampleur et la durée des tarifs douaniers, ainsi que l'évolution du taux de change.









NOUVELLES DU SECTEUR

Par ailleurs, aux États-Unis, le USDA envisage déjà des paiements directs aux agriculteurs, sur le modèle de l'approche adoptée lors du premier mandat de Trump, en compensation des éventuelles pertes commerciales que causeraient les nouveaux droits de douane. Rappelons qu'en 2019, les entreprises porcines aux États-Unis avaient reçu un paiement de 11 \$ US par tête, basé sur les inventaires lors de la période du 1^{er} avril au 15 mai 2019. De plus, une valeur de 208 millions \$ US de porc avait été achetée puis distribuée dans les banques alimentaires du pays. La U.S. Meat Export Federation (USMEF) avait obtenu 10 millions \$ US afin de pallier cette situation.

> Sources: Flash, 25 janv., The Pig Site, 14 janv. 2025, Statistique Canada, 15 nov. 2024,

> > Pork Business, 10 nov. 2020 et National Hog Farmer, 26 juillet 2019

Évolution annuelle des exportations de porcs* et de porcelets du Canada vers les États-Unis 8 500 Vol. export. porcs Vol. export. porcelets % de var. export. porcs % de var. export. porcelets 7 500 2008 - 2016 : Période 6 500 45 % affectée par M-COOL 5 500 25 % 4 500 3 500 15 % 2 500 -35 % 1 500 500 Source : AAC, 16 janv. 2025 * Porcs d'abattage

CANADA : L'ENTRÉE EN VIGUEUR DU *V-COOL*POURRAIT TIRER À LA BAISSE LES EXPORTATIONS DE PORCS

Dans son étude sur les principales tendances économiques à surveiller en 2025 dans le secteur agricole et agroalimentaire, Financement agricole Canada (FAC) analysé les éventuels effets du règlement *Voluntary Country of Original Labelling (V-COOL)*, soit l'étiquetage facultatif du pays d'origine sur la production et les exportations canadiennes des porcs vivants. Cette mesure, dont la version finale a été annoncée le 11 mars 2024 par le USDA, entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2026.

Rappelons que *V-COOL* vise à contourner sa version antérieure *Mandatory Country of Original Labelling (M-COOL)*, l'étiquetage obligatoire du pays d'origine, qui a été légalisé en 2002 pour être effectivement appliqué en mi-mars 2009 et abrogé en début mars 2016, à la suite de la victoire du Canada et du Mexique devant l'Organisation mondiale du commerce. Celle-ci avait autorisé les deux pays à mettre en oeuvre des mesures de représailles commerciales envers les États-Unis, dont le montant maximal pour le Canada s'était élevé à 780 millions \$ US.

À partir de 2026, pour qu'une viande puisse porter l'étiquette « Produit des États-Unis », l'animal devra être né, élevé et

transformé au pays. Bien que cette identification soit facultative, les transformateurs américains pourraient commencer à la mettre en œuvre plus tard dès cette année.

Selon FAC, la croissance de la production porcine canadienne est étroitement liée aux exportations d'animaux vivants, y compris les porcelets âgés de 21 jours jusqu'aux porcs prêts à l'abattage, la plupart de ces exportations étant destinées aux États-Unis. Avant la mise en œuvre de *M-COOL* en 2009, le Canada produisait environ 32 millions de porcs par an et en exportait entre huit et 10 millions au sud de la frontière. Toutefois, à mi-parcours de la mise en œuvre de l'étiquetage obligatoire du pays d'origine, en 2013, la production avait diminué de cing millions de porcs.

En ce qui concerne l'impact du *M-COOL* sur les exportations d'animaux vivants du Canada vers les États-Unis, d'après les données d'AAC, il avait été observé des diminutions plus importantes en 2008 (-29 %) et de 2009 (-49 %) pour ce qui a trait aux porcs d'abattage. Pour le nombre des porcelets exportés, les reculs les plus élevés avaient été enregistrés en 2009 (-29 %) en 2009 et en 2013 (-11 %). Cependant, en moyenne annuelle de la période de 2008 à 2016, période plus influencée par le *M-COOL*, les envois de porcs d'abattage et des porcelets vivants vers les États-Unis avaient baissé à des rythmes respectifs de 8 % et 5 %.







NOUVELLES DU SECTEUR

Enfin, FAC a noté que la production des porcs au Canada n'a jamais retrouvé ses niveaux d'avant la mise en œuvre du *M-COOL* et que la capacité d'abattage nationale du Canada ayant été confrontée à divers problèmes ces dernières années. En somme, toute perturbation actuelle de la demande d'exportation pourrait entraîner une diminution du cheptel porcin canadien dans les années à venir, car le prix du porc serait soumis à des pressions afin de résorber l'offre excédentaire.

Sources : FAC, 15 janv. 2025, USDA, 11 mars 2024, University of Idaho, 1^{er} sept. 2023, Reuters,7 déc. 2015 et AAC

USA : L'USMEF ENTREVOIT DES OPPORTUNITÉS D'AFFAIRES AVEC LA FIÈVRE APHTEUSE EN ALLEMAGNE

Selon une analyste économique de la U.S. Meat Export Federation (USMEF), l'impact de l'éclosion de la fièvre aphteuse (FA) sur les exportations allemandes de produits d'origine animale pourrait ouvrir des opportunités aux exportations américaines de la viande porc. À noter que les exportations allemandes de viandes ont dépassé à elles seules les huit milliards \$ US en 2023.

Avec la réapparition de la FA sur ton territoire, l'Allemagne a perdu son statut de pays indemne de cette maladie et sa capacité à certifier que ses produits sont conformes pour l'exportation vers de nombreux marchés, notamment le Royaume-Uni, la Corée du Sud et le Vietnam.

Le Royaume-Uni, qui ne fait plus partie de l'Union européenne depuis le Brexit, est un marché majeur qui a stoppé les importations de viande allemande. Or, les exportations du porc américain vers le Royaume-Uni demeurent négligeables. Borror juge que ce serait une destination où les États-Unis pourraient saisir des opportunités, advenant un accès réciproque au marché avec le Royaume-Uni.

Aussi, la USMEF lorgnerait les marchés du Vietnam et de la Corée du Sud qui sont également d'importants acheteurs. En effet, le Vietnam est un marché en plein essor pour le porc où l'Allemagne fait partie des

principaux exportateurs. Cependant, les ventes américaines de porc y sont confrontées à la fois à des droits de douane et à des barrières phytosanitaires, à l'instar de celles du Royaume-Uni. Quant à la Corée du Sud, elle reste une destination importante pour le porc américain. Les exportations allemandes y occupent une niche pour les flancs de porc, une demande à laquelle les États-Unis peuvent difficilement répondre, devant combler leurs besoins domestiques en bacon.

Source : Meatingplace, 22 janv. 2025

BRÉSIL: ENTENTE DE ZONAGE AVEC SINGAPOUR

Le gouvernement brésilien a conclu un accord de zonage avec les autorités de Singapour afin de garantir le commerce de la viande et de produits de porc du Brésil à partir des régions indemnes, advenant l'éclosion de la peste porcine africaine (PPA) au Brésil.

La mesure, déjà en vigueur, permet la poursuite des échanges commerciaux à condition que la maladie se déclare dans une zone spécifique et que les mesures de contrôle sanitaire respectent les directives de l'Organisation mondiale de la santé animale (OMSA). Le Brésil estime que cet accord apportera une plus grande sécurité et prévisibilité au commerce de la viande de porc entre les deux pays. Signalons que l'accès au marché singapourien est l'un des plus exigeants d'Asie.

Selon les statistiques du ministère de l'Agriculture du Brésil, en 2024, le Singapour a représenté le cinquième marché en importance en matière de volume (79 000 tonnes) et de valeur (197,7 millions \$ US) d'exportation du porc brésilien.

Les derniers cas de PPA enregistrés au Brésil remontent à 1981. La maladie a été officiellement éradiquée du territoire national en 1984 après des efforts rigoureux de confinement, d'abattage sanitaire et de gestion du troupeau. Depuis 1988, l'OMSA a reconnu le Brésil comme étant indemne de la maladie au niveau international.

Sources: Pig Progress, 23 janv. 2025 et Agrostat

Rédaction : Raphaël Mbombo Mwendela, M. Sc.



